



Introduction

Le code de vie de l'école Georges-Vanier est un référentiel éducatif mis en place afin de permettre à chaque élève de s'épanouir et de développer son plein potentiel. On y présente les règles de l'école et les comportements attendus chez les élèves qui ont été élaborés à partir des valeurs prioritaires pour l'ensemble de la communauté éducative, soit le sens des responsabilités, l'ouverture d'esprit, la civilité, le respect et la sécurité.

Afin de vivre en harmonie au sein de l'école, d'y retrouver un milieu sain et sécuritaire ainsi qu'un climat propice aux apprentissages, l'élève a la responsabilité de respecter le code de vie de l'école.

Le code de vie s'applique dans toutes les activités de l'école, ce qui inclut les activités parascolaires et les sorties éducatives.

Réussite éducative

Sens des responsabilités et ouverture d'esprit

Règle

Je m'engage dans ma réussite.

Comportements attendus

- Je suis présent, ponctuel et apte aux apprentissages.
- Je participe activement à mes apprentissages à l'intérieur et à l'extérieur de l'école.
- J'utilise les ressources et les mesures de soutien mises à ma disposition.
- J'apporte uniquement le matériel requis pour chacune de mes activités scolaires.

Raisons d'être

Je développe :

- mon autonomie;
- ma capacité à gérer mon temps;
- des stratégies efficaces.

Ainsi, je contribue à **ma réussite scolaire**.

Vivre ensemble

Civilité

Règle

Je m'engage à reconnaître aux autres les mêmes droits et responsabilités que je m'attribue.

Comportements attendus

- Je suis poli et courtois envers les adultes et les élèves.
- J'accepte l'autre dans sa diversité.
- Je gère mes relations de manière harmonieuse.

Raisons d'être

Je développe :

- ma maturité;
- ma tolérance;
- des relations saines.

Ainsi, je contribue à **un climat de vie agréable**.



Encadrement

Respect et sécurité

Règle

Je m'engage à maintenir un climat sécuritaire et respectueux dans l'école.

Comportements attendus

- Je me déplace calmement et j'utilise un ton de voix adéquat.
- Je collabore avec les adultes de l'école.
- Je garde en bon état le matériel, le mobilier et les lieux.
- Je signale tout évènement qui menace ma sécurité ou celle des autres.
- Je suis conforme au code vestimentaire de l'école.

Raisons d'être

Je développe :

- mon sens critique;
- ma maîtrise de soi;
- ma capacité à vivre en collectivité.

Ainsi, je contribue à **la création d'un milieu de vie sécurisant.**

À GEORGES-VANIER, LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION, C'EST TOLÉRANCE ZÉRO!

et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire.

La Loi sur l'instruction publique (LIP) du Québec définit l'intimidation et la violence comme suit :

INTIMIDATION

«Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.»

(L.I.P. Art 13, 1.1 O, 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)

VIOLENCE

«Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique.»

(L.I.P. Art 13, 30 1988, c. 84, a. 13; 2012, c. 19, a. 2.)

Tout comportement pouvant compromettre la sécurité ou l'intégrité, présenter un danger ou constituer une infraction à une loi sera référé aux autorités concernées.



Le code de vie, c'est important

Voici comment l'école veillera à ce qu'il soit respecté afin d'offrir un milieu sain et sécuritaire pour tous.

Mesures de soutien

- Avertissement (verbal ou écrit);
- Soutien au développement des habiletés sociales;
- Programme de parrainage;
- Rappel de la règle;
- Activités récompense;
- Rencontres individuelles avec des intervenants de l'école;
- Communication régulière entre l'école et la maison;
- Feuille de route;
- Contrat personnalisé;
- Rencontre de l'élève avec la direction et, au besoin, avec ses parents;
- Référence aux professionnels concernés;
- Référence aux services de soutien pédagogique;
- Mise en place d'un plan d'intervention;
- Réintégration progressive de l'élève à l'école ou dans la classe;
- Référence à des services externes (CLSC, YMCA, SPVM, Répit-conseil, etc.).

Mesures disciplinaires

- Cellulaire ou appareil électronique confisqué;
- Obligation de porter des vêtements prêtés par l'école;
- Geste réparateur;
- Remboursement ou remplacement du matériel;
- Travaux communautaires;
- Réflexion écrite;
- Retrait de privilège;
- Reprise du temps perdu;
- Perte d'autonomie, déplacement limité;
- Retrait de tout objet ou accessoire dangereux ou illégal;
- Retrait de la classe avec travail supervisé;
- Retour à la maison;
- Retenue après les heures de cours;
- Suspension interne ou externe*;
- Changement d'école*;
- Implication du SPVM;
- Etc.

** mesure exceptionnelle*

L'application des mesures de soutien et disciplinaires s'effectuera suite à l'analyse du profil de l'élève, ainsi qu'au regard de la nature, de la gravité et de la fréquence des comportements de celui-ci. Ainsi, la direction se donne un droit de réserve de passer à une étape supérieure selon la gravité ou l'urgence de la situation.

J'ai pris connaissance du code de vie et je m'engage à le suivre.

Signature de l'élève : _____ Date : _____

Signature du parent : _____ Date : _____





Comportements attendus dans l'école – exemples

Réussite éducative / Vivre ensemble / Encadrement

Agora, corridors et casiers

- Je circule en marchant.
- Je respecte l'espace des autres.
- Je parle à voix basse et j'utilise un langage respectueux.
- J'agis de façon sécuritaire.
- J'utilise les appareils électroniques avec des écouteurs.
- Je garde l'agora, les corridors et mon casier propre.

Bibliothèque

- Je remets ma carte étudiante à mon entrée.
- J'utilise mon agenda ou ma carte étudiante pour utiliser un ordinateur ou emprunter un livre.
- Je suis en silence.
- J'utilise les postes informatiques uniquement pour l'exécution et l'impression des travaux scolaires.
- Je respecte les consignes spécifiques de la bibliothèque.

Cafétéria

- Je marche pour me rendre à la file d'attente.
- Je fais la file en respectant l'ordre d'arrivée.
- Je jette mes déchets à la poubelle et je maintiens les lieux propres.
- Je dépose mon plateau aux endroits désignés.
- J'utilise les appareils électroniques avec des écouteurs.
- Je parle à voix basse et j'utilise un langage respectueux.
- Je circule en marchant.

Gymnases

- Je porte des chaussures de sport et une tenue sportive différente de mon uniforme.
- J'enlève tout bijou.
- J'utilise un cadenas personnel pour ranger mes effets et je libère le casier après le cours.
- J'adopte un esprit sportif dans la pratique de mes activités.
- Je respecte le matériel qui m'est prêté et je l'utilise de façon adéquate.

Laboratoire informatique

- Je remets ma carte étudiante à mon entrée.
- J'utilise les postes informatiques uniquement pour l'exécution et l'impression des travaux scolaires.
- Je respecte les consignes spécifiques du laboratoire informatique.
- Je respecte le matériel qui m'est prêté.

Locaux de science

- J'ai une attitude sérieuse et responsable.
- Je demeure à ma place sauf sur avis contraire de l'enseignant.
- J'ai une tenue conforme aux règles de sécurité.
- Je respecte les consignes spécifiques au laboratoire de science et à la salle de technologie.

